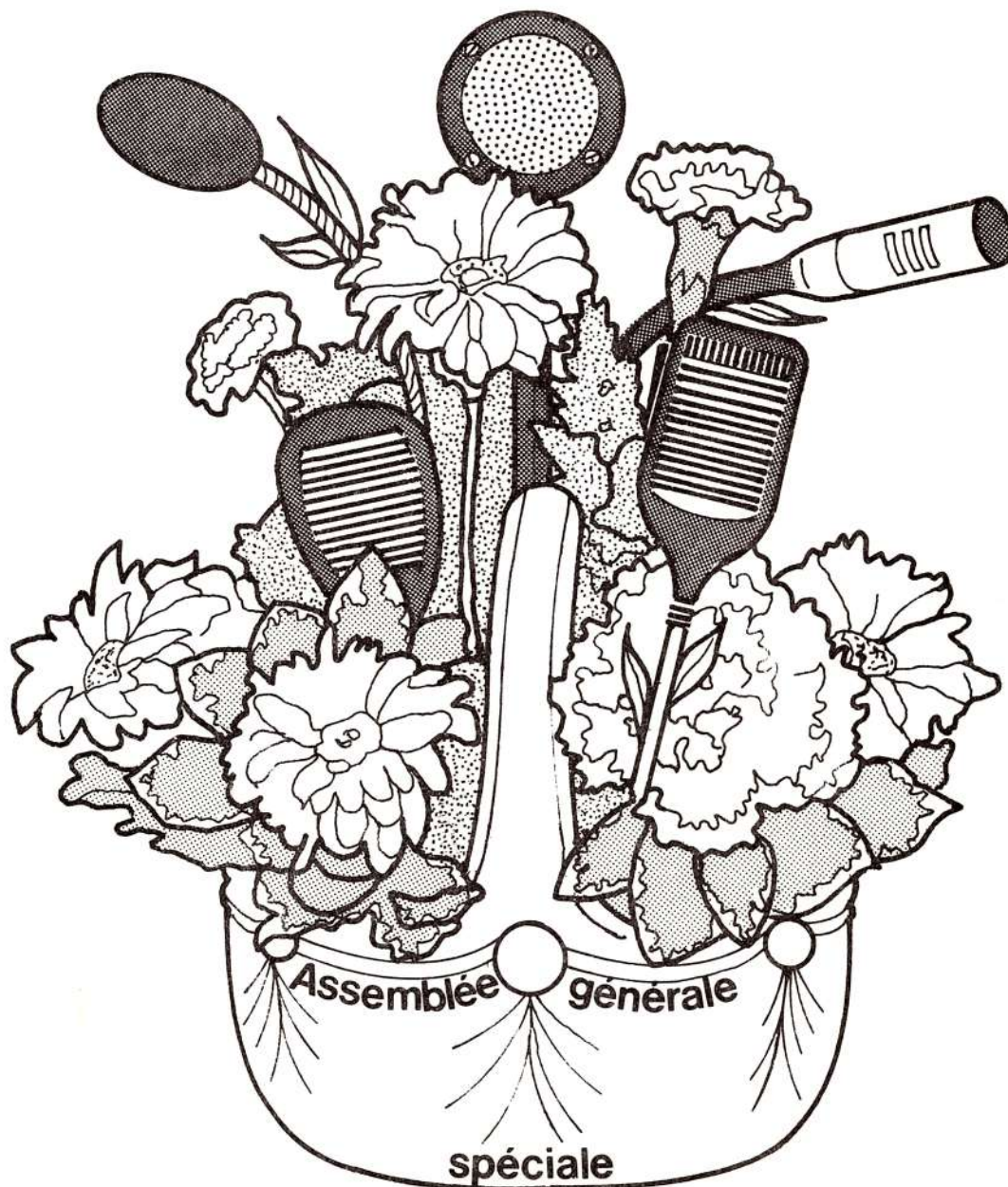


circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.



PROCHAINE ASSEMBLÉE

Régulière mensuelle
et Générale spéciale
LUNDI LE 6 MAI 1985 (voir p.4)

circuit

MAI 1985

Vol. I, No.8

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1984-85

EXECUTIF

Président:

Carl Galipeau VE2 GLQ

Vice-Président:

Pierre Brassard VE2 GNV

Secrétaire:

Bertrand Leblond VE2 GNY

Trésorier:

Yvan Fiset VE2 FHY

DIRECTEURS:

Réseau d'urgence:

Guy Bédard VE2 GLG

Cours Radio Amateur:

Léon Labrecque VE2 ELL

Rédaction du journal:

Paul Lamontagne VE2 GWI

Technique, ATV, RTTY:

Jean-Pierre Bédard VE2 BOS

Relations publiques:

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM

Réseau 2 mètres VE2 CQ:

Yves Constantin VE2 GWY

Activités Radio Amateur:

Michel Landry VE2 MY

Recherchiste:

Marc Lamontagne VE2 GLR

c.p. 2341 Québec, Qué. G1K 7P5



sommaire

Editorial	3
Ordre du jour assemblée mensuelle	4
Procès-verbal assemblée 85-04-01	4
Mot du président	5
Réseau d'urgence	6
Cours radio amateur	6
Relations publiques	7
Les diplômes: 4	7
Technique ATV et RTTY	8
Harold VE2 ELN mobile (suite)	8
L'Info	10
HF	11
Les activités radio amateur	11
Trésorerie	12
Réseau 2 mètres VE2 CQ	12
Refonte des règlements (2è rapport) ..	13
Au fil du temps	14
Radio amateur et engouement	14
Nos lecteurs nous écrivent	15
QSO avec l'exécutif (1)	15
QSO avec l'exécutif (2)	16
Pratiques CW	17

éditorial

LES REPETITRICES

Ces répétitrices, que l'on appellent communément NOS répétitrices, sont l'oeuvre et la propriété de radio amateurs, qui donnent leur temps et leur argent à entretenir des équipements dispendieux et sophistiqués, pour le bon plaisir de la communauté.

Nous avons publié, dans un numéro précédent, un éditorial sur la PARTICIPATION. Il va sans dire que cet article ne s'adressait pas à eux, bien au contraire.

Pour plusieurs d'entre nous, leur visage, leur nom et même leur indicatif nous sont totalement inconnus. Nous mordons quand même tous les jours, et à belles dents, dans le fruit de leur labeur en utilisant ces "stations perroquets", qui donnent à nos QSOs cette qualité d'émission et de réception que nous ne saurions obtenir sans leur aide, dans bien des cas.

Et que dire des "liaisons téléphoniques" que nous déclenchons de nos "mobiles" et qui ne nous coûtent pas "un'cen".

A tous ces amateurs, qui travaillent dans l'ombre de leur "tour", nous disons MERCI!

MERCI! pour le temps que vous y consacrez.
MERCI! pour l'argent que vous y investissez.

MERCI! pour toutes ces occasions que nous avons manquées de vous l'exprimer.

Nous vous encourageons à poursuivre votre MISSION et vous invitons fortement à vous manifester, sur l'air ou autrement, si jamais vous aviez besoin de notre aide, NOUS LES UTILISATEURS.

Paul Lamontagne VE2 GWI
rédacteur en chef

ordre du jour

Vous êtes par la présente, cordialement invité à l'assemblée mensuelle régulière du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu, LUNDI le 6 MAI 1985, à 19h30 au club "Les Ailes Québécoises" situé à l'aéroport de Québec.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres: indicatif et prénom
3. Adoption du procès-verbal de la réunion des membres du 1er avril 1985. Celui-ci est publié dans les pages de ce journal.
4. Rapport du trésorier
5. Affaires courantes: Rapports des directeurs, s'il y a lieu.
6. Affaires nouvelles
7. PAUSE
8. ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Vous êtes par la présente convoqué à une ASSEMBLEE GENERALE spéciale qui aura lieu au "Ailes Québécoises" situé à l'aéroport de Québec LUNDI le 6 MAI 1985, à 20h30. L'objet de la réunion est: Amendement de nos règlements. Cette convocation est faite selon l'article 21 de nos règlements actuels. Un projet de règlements amendés vous sera remis sur place.

Carl Galipeau VE2 GLQ
président

9. Tirage des prix de présence
10. Clôture de la réunion

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY

procès

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 1er AVRIL 1985 A LA SALLE DES AILES QUEBECOISES DE L'AEROPORT DE QUEBEC.

La réunion est ouverte à 19h45 par le vice-président Pierre Brassard VE2 GNV en remplacement de Carl VE2 GLQ pour ce soir qui est retenu à l'extérieur, pour raisons professionnelles.

Rapport du secrétaire: Pierre VE2 GNV passe alors à l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, mais auparavant Harold VE2 ELN fait remarquer que l'indicatif d'Yvan Thériault dans la rubrique des cours n'est pas VE2 FHY mais bien VE2 FVY. Il est proposé par Bernard Verreault VE2 FVB et secondé par Roberto Lopez VE2 GHG que le procès-verbal de la réunion mensuelle du 4 mars 1985 soit adopté tel que corrigé, après parution au journal de mars 85.

Rapport du trésorier: Yvan VE2 FHY nous parle donc des finances mensuelles du Club, lequel a débuté la période avec un en caisse de \$5,216.27. Au chapitre des revenus: -Cours \$585. - Cotisations \$72. - Commanditaire (Communications 3J) \$581.64 - Divers \$25. pour un total de \$1,263.64. Voici les dépenses: -Location salle des Ailes \$50. - Photocopies \$6.18 - Cours radio amateur \$664.06 (dont \$400. pour les frais professionnels et 264 enregistrements de cassettes) -Equip. radio (achat d'un power supply) \$300. - Licences des stations-perroquets \$100. - Salon des passe-temps \$138.43 et divers de \$3.92 pour totaliser \$1,262.59 montrant un léger surplus de \$1.05 pour la période

Le Club possède donc un en caisse de \$5,217.32 au 31 mars et 220 membres en règle. Pierre procède alors à l'adoption. Il est proposé par René D. Phaneuf VE2 BDH et secondé par Yves Corantin VE2 GWY que le rapport du trésorier ci-avant décrit soit adopté en tout.

-verbal

Affaires courantes - Rapports des directeurs: Léon Labrecque VE2 ELL nous souligne qu'il a déjà entrepris des démarches avec les autorités du Salon des passe-temps 1985 et que c'est en bonne voie de réalisation pour le Club y tiennent pignon sur rue pour une 2ème année.

Paul Lamontagne VE2 GWI réitère l'invitation déjà lancée aux membres afin d'alimenter la rubrique du journal intitulée "Nos lecteurs nous écrivent". D'après Paul, il serait intéressant de connaître les commentaires des gens concernant le journal et ses articles ou sur tout autre point d'intérêt.

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM nous informe que la visite guidée à l'aéroport de Ste-Foy se tiendra samedi le 27 avril et ce par groupe de 6. La visite comportera la salle des radars, la tour de contrôle ainsi que la régie météo. Jean-Pierre communiquera personnellement chacune des 42 personnes ayant signé la liste à cette fin.

Yves Constantin VE2 GWY nous dit qu'il a préparé trois (3) certificats: soit un de 50, de 100 et de 250 présences, tous trois décernés à notre ami Jos Mercier VE2 GEZ. Vu l'absence de ce dernier, Yves les fera parvenir à celui-ci. Bravo et encore félicitations à Jos pour son ardeur et sa participation au réseau VE2 CQ.

Michel Landry VE2 MY nous informe qu'il est à la recherche de 2 amateurs afin d'assurer les communications vers la France et ce dans le cadre du 75ème anniversaire du "Guidisme" et du "Scoutisme" qui se tiendra le 24 mai entre 14h00 et 16h00. De plus, Michel souligne que les lettres protocolaires pour la tenue du Fielday ainsi que certaines procédures d'opération sont déjà entreprises. Celui-ci se tiendra alors les 22 et 23 juin et Michel prend les noms des éventuels participants.

(suite page 10)

mot du président

Chers amis(es)

Voilà que nous commençons à sentir que la saison active, cette période entre les mois de septembre et juin tire à sa fin; mais ce n'est pas encore fini et il reste encore quelques activités intéressantes à l'agenda de votre club.

L'une d'entre elle est le "Field Day 85" et l'autre est le party de fin de saison, toutes deux prévues en juin prochain.

Les intéressés au Field Day peuvent contacter Michel VE2 MY ou Pierre VE2 GNV qui sont tous deux responsables. Nous comptons sur votre très grande participation, comme par le passé d'ailleurs, à cette activité où tous les membres VE2s et SWLs peuvent participer pleinement. Quant au party de fin de saison, il est la responsabilité de Jean-Pierre VE2 FVM et il aura probablement quelques détails pour nous à la prochaine assemblée.

Maintenant que nous sommes sur le sujet des choses qu'il nous reste à faire, il ne nous faut pas oublier la prochaine assemblée qui en est une des plus importantes, puisque nous devons, dans une assemblée générale spéciale convoquée en même temps que l'assemblée régulière de mai, passer à l'adoption de la révision de la charte des règlements du Club de Radio Amateur de Québec Inc. Celle-ci est en fait, une mise à jour de nos règlements et vous vous devez d'être présents en grand nombre puisque c'est vous les membres qui devez les accepter ces règlements.

Nous comptons donc sur votre entière collaboration dans cette affaire.

73! à tous et à toutes.



Carl Galipeau VE2 GLQ
président

RÉSEAU D'URGENCE

Cours radio amateur

Tout d'abord, je voudrais m'excuser pour l'erreur qui s'est glissée lors du dernier numéro de CIRCUIT Vol.1, no-7, Avril 85. J'aurais dû préciser que monsieur Robert Drouin est un des responsables de la Protection Civile de la Ville de Beauport.

Puisqu'on est dans le sujet, disons que le dossier de la Ville de Beauport est entre les mains des responsables pour étude. Nous devrions avoir des nouvelles bientôt, afin de regrouper les personnes intéressées à faire partie de ce projet.

Je voudrais mentionner aux membres du CRASUQ qu'il y aura une démonstration du matériel d'urgence de VE2 RUD aussitôt que la température le permettra. Vous serez contacté par téléphone ou sur les ondes du réseau local.

Pour terminer, le CRASUQ est à la recherche d'un remplaçant pour la poursuite du dossier Réseau d'Urgence. Suite à une affectation, je dois quitter mon poste de coordonnateur du réseau d'urgence pour le mois de juin prochain. La courte expérience fut très enrichissante et j'espère que parmi les membres du CRASUQ, une personne intéressée prendra la relève.

J'en profite, par le biais de CIRCUIT, pour saluer tous les radio amateurs de la région de Québec; comme mon emploi me transporte dans la région de Montréal, je vous dis, au plaisir de se rencontrer sur les ondes.

Guy Bédard VE2 GLG

D'abord "Joyeuses Pâques" à tous et à toutes! même si au moment où vous lirez cet article, Pâques sera chose du passé et les éliminatoires au hockey auront un bout de chemin de fait. Je crois que certains seront contents de voir la saison s'achever et d'autres un peu moins pour ce qui est des résultats. De toute façon, ce sont les meilleurs qui gagneront, même si parfois les champions ne sont pas ceux qu'on pense.

J'ai eu l'occasion, l'autre jour, d'aller voir comment ça se passe sur les bandes commerciales. Pas besoin de vous dire qu'on est chanceux! A) Les Radio amateurs ont des bandes de fréquences qui font l'envie de plusieurs croyez-moi!

B) L'utilisation de ces fréquences sont gratuite, exemple: autopatch.

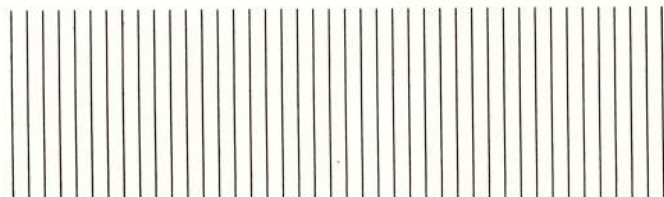
C) Les répéteurs dont disposent les radio amateurs sont bien organisés et ont une couverture exceptionnelle à cause de leurs emplacements. Tout ça, c'est encore gratuit pour les utilisateurs!

Il faut donc utiliser ces équipements avec beaucoup de discernement et de professionnalisme. N'oublions pas que ce que nous utilisons à tous les jours pour nous amuser, ou tout simplement pour rendre service, existe grâce à l'effort d'une poignée de personnes qui y ont investi et investissent encore temps et argent!

Pour nous, utilisateurs, c'est gratuit. Croyez-moi, s'il fallait compter sur le système commercial pour avoir le même service, on recevrait une belle facture à la fin de chaque mois.

73 à tous et 88 à toutes!

Léon Labrecque VE2 ELI



Relations publiques

Chers lecteurs(trices)

Nous sommes rendus pratiquement à la fin de l'année d'opération pour le Club. Comme il y aura assemblée générale à la suite de l'assemblée régulière mensuelle, lundi le 6 mai, il n'y aura pas de conférencier. Par contre, nous tenons à vous signaler que monsieur Yvon Asselin de Communications Canada sera notre prochain conférencier à l'assemblée du 3 juin 1985.

J'aimerais vous rappeler la visite de la Tour de Contrôle qui se fera le 27 avril. Je vous ferai savoir l'heure exacte, lors du réseau VE2 CQ une semaine à l'avance.

En terminant, je voudrais remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite du marché aux puces du mois de mars dernier.

Meilleurs 73!

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM



Jean-Marc Emond inc.

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES

INDUSTRIEL • COMMERCIAL
(418) 529-5774

383, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, P.QUE., G1L 2V1

...pour les PROs
de l'électronique

LES DIPLÔMES:4

DIPLOMES "FEUILLE D'ARBRE DU CANADA"

Disponible via Maple Leaf Radio Society.

Disponible à tous radio amateurs qui confirment des "préfixes" différents du Canada. Tous les QSOs doivent avoir été faits après le 15 février 1965; l'année que le Canada a reçu officiellement son drapeau. Il y a 6 classes de diplômes disponibles:

Classe 4.....10 préfixes
Classe 3.....15 préfixes
Classe 2.....25 préfixes
Classe 1.....30 préfixes
Classe d'ébène.....50 préfixes
Classe de noyer.....100 préfixes

CF1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VF1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CG1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VF1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CH1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VG1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CI1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VO1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CJ1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VX1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CK1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	VY1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CY1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XJ1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
CZ1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XK1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
VA1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XL1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
VB1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XM1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
VC1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XN1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø
VD1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø	XO1.2.3.4.5.6.7.8.9.Ø

Faire parvenir une copie certifiée par deux amateurs de votre journal de stations ainsi que \$2.00 pour les diplômes, \$15.00 pour la plaque d'ébène et \$30.00 pour la plaque de noyer à:

Maple Leaf Radio Society
VE3XH Garry W. Hammond
5 McLaren avenue
Listowel Ontario
N4W 3Y1

Dany Bélanger VE2 JBY

technique atv rtty

LES HAMFESTS

C'est de nouveau le temps des hamfests. Pour ceux qui ne sauraient pas en quoi ça consiste, disons que c'est une occasion de faire des bargains en profitant du grand nombre de personnes qui offrent des produits neufs et usagés de radio amateur.

Il y a également des manufacturiers qui exposent leurs produits et qui bien souvent montrent en primeur leurs nouveautés qui seront disponibles bientôt sur le marché. Il y a également diverses démonstrations.

Le hamfest des hamfests, c'est le plus gros au monde, c'est celui de Dayton en Ohio. Il a lieu cette année les 26, 27 et 28 avril. Même si la distance est très grande, environ 1000 milles. Ça vaut la peine d'être vu au moins une fois; presque tous les manufacturiers de produit radio amateur y sont présents. Pour ce qui est du marché aux puces, il couvre une superficie d'environ 2 fois celle du terrain d'Expo Québec.

Un autre hamfest un peu moins loin, a lieu à Rochester NY. Il est à environ 400 milles de Québec. Il a lieu les 17, 18, et 19 Mai au Monroe County Fairgrounds sur la route 15A. Son importance est d'environ un peu moins que la moitié de celui de Dayton. Là également, plusieurs fabricants de produits radio amateur sont présents. Le marché aux puces est également assez important.

Encore plus près de nous, il y a le hamfest du Québec qui a lieu à Tracy au Club de Curling de la Place du Centre Ville le 26 Mai. Le coût d'entrée est de \$4. Il y a un marché aux puces, des exposants commerciaux et démonstration de télévision par satellites.

Donc, ce n'est pas le choix qui manque. C'est une activité très intéressante où il fait bon aller.

Bon hamfest à tous et toutes!

Jean-Pierre Bédard VE2 GLY

suite

Harold VE2 ELN

mobile

Voici, tel que promis, la suite de l'entrevue avec Harold VE2 ELN qui avait lieu le 8 mars 1985 au CEGEP Lévis-Lauzon.

Q. La façon d'enseigner la radio amateur, en 1985, diffère-t-elle de celle de 1981?

H.C. C'est à peu près la même chose. La méthode pour enseigner le morse n'est pas changée. Je pense que cette méthode que nous utilisons est très bonne. Cependant, pour la théorie, cela peut varier selon les livres de cours, par exemple en 1981, au CEGEP, nous avions une méthode qui poussait l'élève à participer d'avantage, en complétant son livre de cours.

L'étudiant participait activement en complétant des textes et en faisant les dessins. Maintenant l'élève n'a qu'à suivre dans son livre et à souligner certains passages de temps en temps. Donc l'élève suit son cours passivement.

Q. Quelle expérience retires-tu du milieu professoral?

H.C. Je trouve cela valorisant d'enseigner quelque chose à quelqu'un. De plus, cela permet d'assurer une relève dans la radio amateur, ce qui par le fait même, nous empêche de perdre nos bandes et nos privilèges.

Q. Si tu avais 2 conseils à donner à quelqu'un, qui veut devenir professeur dans la radio amateur, quels seraient-ils?

H.C. Il doit être bon communicateur. La personne doit être capable de bien faire passer sa matière à ses élèves. Deuxièmement, la personne doit être patiente. Quoique jusqu'à date, mes élèves ne m'ont pas

fait sortir de mes bornes. Je pourrais ajouter également qu'il est important d'avoir un bon suivi de nos étudiants, puisque je juge de par leurs questions, les résultats des tests où ils sont rendus. Par la suite j'irai coatcher et encourager les plus brillants à poursuivre et à faire de même avec les plus faibles, afin qu'ils ne lâchent pas.

Q. Si tu avais à effectuer un changement dans la réglementation ou dans le domaine de la radio amateur, que changerais-tu?

H.C. Je suis plutôt de nature conservatrice. A un moment donné, on a parlé de la déréglementation. Moi, je suis contre. Je considère que les règlements que le ministère a établi sont vraiment larges et ils ne nous briment pas. De plus, la façon que l'on agit nous fait respecter des autres et par le fait même on respecte les autres.

Q. Tout le monde le sait, la radio amateur est un hobby qui fait place largement à l'expérimentation des différentes bandes des différents modes de transmissions, aux différents radios, aux différentes antennes ainsi qu'à l'étude très complexe de la propagation; au terme de ces données, que penses-tu de ceux qui veulent passer une 1ère licence de radio amateur afin de parler de la pluie et du beau temps (et à l'occasion, faire un phone-patch)? Sont-ils de véritables amateurs ou sont-ils des CiBieurs sur le 2 mètres?

H.C. A mon avis, il y a 2 types de radio amateur. Il y a ceux qui expérimentent et il y a ceux qui parlent. Notre hobby est fait pour ces 2 types. Pour ma part, je fais les deux. J'expérimente, je bricole et je parle avec mes amis. Si quelqu'un n'est pas adroit en électronique, son plaisir sera porté à vouloir parler avec des gens en Afrique ou en Amérique du Sud.

Notre hobby a aussi son utilité dans les situations d'urgence. Ce n'est pas tout le monde qui possède le talent et les qualités requises pour travailler sur les répéteurs. D'ailleurs l'implication n'est pas très grande.

Q. Pour toi, le HF est-il plus attirant que le VHF et le UHF?

H.C. Pour moi, la radio amateur c'est fondamentalement le HF. Mon goût pour la radio amateur est venu avec cela. Car en 1976, il n'y avait qu'un seul auto-patch. Mon goût est de pouvoir communiquer partout dans le monde.

D'ailleurs, un radio amateur peut parler partout dans le monde et c'est cela qui le distingue du CiBieur. Cependant, il y en a qui étudient afin de se permettre d'utiliser le téléphone dans l'auto. Pour eux, c'est la "grosse patente attirante".

J'utilise le VHF et le UHF pour faire de la télévision amateur. Je fais également du télétype.

-O-O-O-

Je tiens à remercier Harold VE2 ELM pour son excellente collaboration. J'espère que cet article vous aura plu, car il avait comme but de vous mieux faire connaître quelqu'un qui s'implique et qui se tient sans cesse au courant des dernières découvertes ou percées technologiques dans notre merveilleux hobby et qui, de plus, n'hésite pas à donner des conseils, qu'ils soient d'ordre technique ou d'opération.

Michel Peaumont VE2 GLY



BUR.: (418) 647-1000
RÉS.: (418) 871-0260

Léon Labrecque

REPRÉSENTANT

GEOFFRION, LECLERC INC.

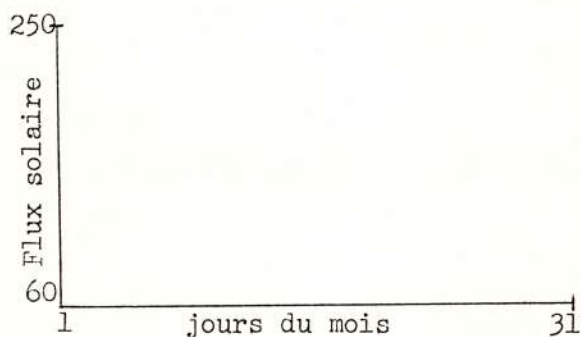
425, ST-AMABLE
SUITE 1600
QUÉBEC G1R 5E4

L'INFO

La propagation des ondes vous intéresse-t-elle?

Si oui, synthonisez WWV aux fréquences de 2,500Mhz
5,000 "
10,000 "
15,000 "
20,000 " et notez le flux solaire (solar flux) à la 18^è minute de chaque heure. Le flux solaire peut varier de 60 à 250 ou plus. Ainsi, vous pouvez connaître la qualité réfléchissante de l'ionosphère et vérifier ses changements.

De plus, je vous conseille de vous tracer des graphiques, afin de mieux visualiser la propagation. Ceci aidera à comparer les jours, les semaines et les mois. Voici un exemple de graphique...



Michel Beaumont VE2 GLY

(suite de la page 5)

procès-verbal

Pierre Brassard VE2 GNV nous dresse quelques statistiques prises à partir d'un communiqué du C.R.R.L. concernant les sujets de la déréglementation, la limitation de la phonie sur 80 mètres ainsi que la fameuse licence de "communicateur". Pour ce qui est de la déréglementation, 33% sont en faveur, 48% contre et 36% sont indécis. Pour les limites de la phonie sur 80 mètres, 37% pour que ce soit à 3,675Mhz, 29% pour 3,700Mhz, 19% pour la limite actuelle de 3,725Mhz et 15% sans opinion. Enfin, en ce qui concerne la fameuse licence de "communicateur", seulement 19 à 20% sont en faveur de la mise en force de celle-ci, 65% sont contre et 11% d'indécis.

Yvan Fiset VE2 FHY nous entretient des travaux et résultats de la refonte des règlements. Celui-ci définit alors les grandes lignes et répond aux questions posées par l'assemblée. Yvan souligne à nouveau qu'il s'agit beaucoup plus d'une nouvelle présentation par une classification adéquate des règlements et que peu de nouveauté y sont.

Pause - il est 20h41 minutes.

Retour à 20h56 minutes pour la conférence de monsieur Raymond Parent de chez Geofrion Leclerc Inc. courtier en valeurs mobilières, venu nous parler de la Bourse et de la gestion d'un porte-feuille. Bravo et sincères remerciements à monsieur Parent pour cette intéressante conférence.

Pour terminer, Pierre passe au tirage des prix de présences. Nos gagnants sont Yvon Levasseur VE2 GEL et Robert Bergeron VE2 DLV qui se méritent chacun deux billets d'une valeur de \$5.00 pour le Coq Rôti; grands merci à nos commanditaires.

La levée de l'assemblée est alors proposée par Marc Lamontagne VE2 GLR et secondée par Léon Labrecque VE2 ELJ, il est 22h20.

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY

HF

LES NOUVELLES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Nous avons reçu, ces derniers temps, plusieurs communiqués en provenance des organismes nationaux du Canada et des États Unis. Voici les plus importants.

Dans le domaine des modifications de la loi sur la radio, Communication Canada a l'intention de faire les changements suivants:

1. Autoriser des stations relais sur le 10 mètres.
2. Autoriser le SSTV en Haute Fréquence.
3. L'A TV à balayage rapide pourrait se voir accorder une bande d'opération de 6Mhz dans les bandes UHF et micro-ondes.
4. Autoriser l'usage de 146,0Mhz à 148,0 Mhz aux amateurs étrangers de pays participants aux accords de réciprocité.
5. Enlever les limites de puissance sur le 160 mètres.
6. Modifier les examens en éliminant l'examen oral et en incluant les chiffres, ponctuation et code Q dans le texte de 2^e licence.

Chez nos voisins du sud, le FCC pense légiférer pour contrôler la grande quantité de stations relais dans les métropoles américaines. Le principe veut que les relais soient coordonnés de façon à ne pas se nuire mutuellement. Il en résulte que l'interférence d'un relais non coordonné sera toujours jugé "coupable" si elle nuit à un relais déjà coordonné.

Les conséquences de cette nouvelle réglementation vont sûrement avoir des incidences ici au Canada, et plus spécialement dans les villes frontalières. AMSAT nous demande de restreindre et si possible d'éliminer tout trafic terrestre dans les bandes de 29,3Mhz à

29,5Mhz, ainsi que 145,8Mhz à 146,0Mhz et 435,0Mhz à 435,5Mhz, de façon à ne pas brouiller les liens satellites.

Salutations et 73 à tous(tes)

Pierre Brassard VE2 GNV

les activités RADIO AMATEUR

Contrairement aux autres mois, le mois de Mai n'est pas très actif. Mais cette année, le Mouvement Scout et Guide du Canada, nous a fait une requête spéciale.

En effet, pour souligner le 75^e anniversaire du Guidisme, ceux-ci, par l'entremise de la radio amateur aimeraient pouvoir communiquer avec des scouts et des guides de France.

Cet événement aura lieu le 24 mai 1985, entre 14h00 et 16h00 à Place de Ville, Ste-Foy. La station radio amateur qui sera sur les lieux est VE2 GHG Roberto.

Venez donc faire un tour!

Michel Landry VE2 MY



BEAUCHEMIN-BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.
2815 boul. Laurier, Ste-Foy G1V 4H3
Tel (418) 659-3860

PAUL BEAUCHEMIN

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RESIDENTIELLE, AUTOMOBILE VIE



trésorerie

Brièvement, je vous dirai que nos finances sont de plus en plus excellentes et je n'y suis pour rien (est-ce possible?) A notre dernière rencontre, je vous disais avoir reçu la commandite de Communications 3J (Jean-Charles VE2 ON et Robert VE2 DUT). J'ai maintenant en main les commandites de Beauchemin, Bouchard & Associés Inc. (Paul VE2 AYM) ainsi que Protechnique (Jean-Marc Rmond Inc.)

Vous comprendrez que la participation financière de ces personnes est importante pour le Club, car elle permet de défrayer, en très bonne partie, les dépenses du répertoire et du journal CIRCUIT.

J'espère que vous partagez avec moi cette opinion et que vous saurez le démontrer en les encourageant. Au nom de tous les membres, je leur dis MERCI!

J'écourte ces quelques considérations pécuniaires, pour me replonger dans la refonte de nos règlements qui connaîtra son aboutissement lors de notre prochaine assemblée à laquelle je vous attends nombreux(ses). Depuis le temps qu'on en parle.

Soyez-y et d'ici là...meilleurs 73

Yvan Fiset VE2 FHY



TÉL.: Bur.: 681-0526

332, AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC G1N 3Y2

CLAUDE CÔTÉ

POSTERS - DÉCALQUES - ÉCUSSENS - ETC...

réseau 2 mètres VE2 CQ

Depuis quelques mois, j'ai remarqué qu'il y a des points qui pourraient être corrigés très facilement. Je tiens à souligner que cet article se veut une critique positive, afin de rendre notre réseau plus efficace. De plus, il y a des points que je pourrais moi-même corriger.

Premièrement, j'ai remarqué que certaines stations n'emploient pas l'alphabet phonétique. Je tiens à souligner que c'est très difficile pour le maître du réseau, de deviner certaines lettres. Je cite en exemple les lettres M et N. De plus, veuillez vérifier si vous doublez lors de l'identification.

Deuxièmement, lorsque vous avez des messages pour d'autres stations, veuillez attendre l'accord du maître de réseau avant de recevoir ou de transmettre ces messages. Il serait important de changer de fréquence si vous en avez pour longtemps.

Troisièmement, lors du retour sur la fréquence, il n'est pas nécessaire de redire l'indicatif VE2 (ex.: GWY au lieu de VE2 GWY) Ceci permet au maître du réseau de ne pas noter à nouveau l'indicatif d'appel de la station qui s'est déjà présenté au réseau.

Quatrièmement, le code Q est généralement réservé lors de l'emploi de la télégraphie. Nous devrions plutôt dire, je reste sur la fréquence ou avez-vous des messages pour moi.

En conclusion, souvenez-vous que le maître de réseau agit comme un modérateur et que c'est lui qui a le contrôle sur le réseau.

73! à tous(tes)

Yves Constantin VE2 GWY



2

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LA REFONTE DES REGLEMENTS

DEUXIEME PARTIE

Pour faire suite à l'article paru dans CIRCUIT d'avril et signé par notre ami Yvan VE2 FHY, nous vous proposons la suite des articles du projet de refonte des règlements.

Veuillez noter que les indications entre parenthèses font référence aux règlements actuellement en vigueur.

L'article 4 "Conseil d'Administration" regroupe les subdivisions suivantes:

- a) Composition du C.A.
- b) Eligibilité
- c) Terme d'un administrateur
- d) Les officiers
- e) Vacances

Cet article est une refonte de l'article 9 des règlements actuels. On y retrouve une nouvelle disposition succincte et précise. Seule la subdivision traitant d'une vacance au C.A. est nouvelle dans presque tout son ensemble. On y définit le terme "vacance" ainsi que les modalités pour combler le(s) poste(s) laissé(s) vacant(s).

L'article 5 Droits, pouvoirs et devoirs du C.A. un regroupement judicieux des articles 9, 10, 12, et 13 des présents règlements, a permis une subdivision en 3 parties de l'article 5. Nous y retrouvons les parties suivantes:

- a) Droits et pouvoirs généraux du C.A.
Cette subdivision énumère les droits et pouvoirs généraux du C.A. soit de fixer le montant des cotisations, fonder les comités, administrer les argentés du Club etc...
- b) Devoirs généraux des officiers
Une redéfinition des tâches de nos officiers: Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire adapté aux exigences actuelles de l'administration du Club et cela en fonction de notre vécu.
- c) Devoirs généraux des directeurs
Cette partie est nouvelle et propose une courte définition des tâches de nos directeurs.

L'article 6 Assemblée du C.A. définit l'assemblée régulière et l'assemblée spéciale du C.A. (art.15) ainsi que le quorum à ces assemblées (art.16)

L'article 7 Dissolution du Club et disposition de l'actif (art.20) une seule insertion nouvelle soit: que l'avis de convocation à cette assemblée spéciale de dissolution du Club doit parvenir aux membres au moins 15 jours avant la dite assemblée.

L'article 8 Règlements et amendements (art.21) le seul changement est que l'avis de convocation doit parvenir aux membres au moins 5 jours avant la tenue de l'assemblée contrairement à 15 jours dans les présents règlements.

Marc Lamontagne VE2 GLR
pour le comité



Au fil du temps...

Voici le souvenir du bureau de direction pour l'exercice 1968-69, sous la direction de Laval Duquet:

Président: Laval Duquet VE2 AAH
Vice-Prés.: Michel Montpetit VE2 ASU
Secrétaire: Lionel Groleau VE2 LG
Trésorier: Jacques Pamerleau VE2 DBR
Directeurs: Paul Beauchemin VE2 AYN
Paul Labbé VE2 AJS
Claude Bouchard VE2 BVB
Guy Lemieux VE2 BWJ
Michel Renaud VE2 DFR

Note: Tiré du livre des minutes de l'assemblée annuelle des membres.

Bertrand Leblond VE2 GNY

R.I.P

Plusieurs de nos membres, ainsi qu'un ancien directeur, ont été éprouvés par la perte d'êtres chers au début du mois d'avril.

-Mme Georgette Therrien, XYL de Raymond Boivin VE2 BOL, est décédée le 5 avril 1985.

-M. Arthur Dionne, père de Jean-Guy Dionne VE2 FVT, est décédé le 4 avril 1985.

-Mme Rachel Cimon, mère de Marc VE2 US établi à Phoenix Arizona (AI7F), est décédée le 4 avril 1985.

Marc Cimon est un ancien directeur du Radio Club de Québec.

radio amateur et engouement

PROPAGATION VS ENGOUEMENT

Notre passe-temps, la radio amateur est certes, un des plus emballants, sinon le plus. Selon les QSO-DX d'une part, et les cédules à horaires-fixes d'autre part, entre ici le statut particulier de chacun de nous. - Pour ceux qui ont une XYL, celle-ci mérite des égards; qu'il s'agisse par exemple, de l'heure des repas, sauf évidemment l'urgence d'un QSO, il est plus agréable de pouvoir "composer" et ainsi faire aimer notre hobby, plutôt que de l'en dissuader.

Même raisonnement quant aux "nouveauautés électroniques" toujours tentantes, lesquelles occasionnent parfois des soubresauts au budget familial.

Un franc "QSO" -maison (de l'ordre de 70cm!) fait toute la différence et l'harmonie demeure au QTH. - Ici, de grâce, ne me prenez pas pour un moraliste, loin de là les Amis(es); mais après moult années de notre passe-temps, l'on en a entendu (discrètement) des mûres, pis des pas mûres et ce, avec des résultats correspondants. Essentiellement, un radio amateur n'est pas un vice, ah! non, mais une vertu qui ne mérite pas d'être écorchée par un oubli "circonstanciel" selon les exemples précités.

La RF (radio fréquence) qui nous pénètre tous devient une "chaleur symbolique" qui ne peut qu'augmenter la "communication". En d'autres mots, l'on possède la meilleure "vitamine" au monde pour un QSA-5 S-9 à court ou long trajet! Short or long path.

73! 88!

Victor Livernois VE2 NK

La rédaction de CIRCUIT, ainsi que tous les membres du CRAQ, offrent à tous ces radio amateurs leurs plus sincères condoléances.

nos lecteurs nous écrivent...

PAR AVION
VER LUCHTPOST
QUELLE



Union
Belge des
Amateurs Radioamateurs



Membre de l'U.I.A.R.

Ensemble des membres de l'Union Belge des Amateurs Radioamateurs (UBA)

ØN 5 VL

ØN5VL FM VE2

Même nos amis d'outre atlantique nous lisent. Depuis peu de temps j'ai le plaisir de recevoir "CIRCUIT", le mensuel des radio amateurs du Québec, grâce à l'amabilité de VE2 GLI (José) qui nous avait rendu visite l'an passé.

Je dois dire que cette revue est très intéressante à tous points de vue.

Merci aux radio amateurs québécois.

ON I KWF

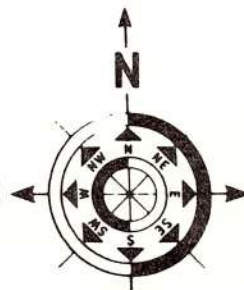
NDLR. Les premiers lecteurs de CIRCUIT à être publiés dans cette chronique seront des Belges, aussi surprenant que cela puisse être.

Le Radio Club de Liège ØN 5 VL mentionnait dans sa livraison de février 1985 que le "CIRCUIT" était fermé entre Québec et Liège. Bravo!

De qui nous parviendra le prochain courrier?

QSO 1

avec l'exécutif



NOTE

NDLR. François Levesque VE2 GLU, qui avait la responsabilité de cette chronique depuis le début de l'année, nous avise qu'il ne pourra terminer son mandat pour des raisons personnelles et imprévues.

Son départ de la rédaction de CIRCUIT nous fera regretter son dévouement et sa franche collaboration. François a été le premier membre du CRAQ (en dehors du bureau de direction) à rédiger une chronique mensuelle et à la poursuivre aussi régulièrement.

Nous lui disons MERCI! pour sa PARTICIPATION et souhaitons qu'il nous revienne un de ces jours. Nos pages lui sont ouvertes.

Bonne chance François! Meilleur 73!

POUR LA POURSUITE DE L'INITIATIVE de François VE2 GLU, Michel Beaumont VE2 GLY a accepté (avec empressement) d'en prendre la responsabilité

Michel n'est pas un nouveau venu à CIRCUIT et nous le remercions d'avoir bien voulu prendre charge de la rédaction d'une chronique aussi intéressante.

-o-o-o-

J'ai le plaisir de vous présenter Marc Lamontagne VE2 GLR (Grand-Léger-Rapide).

Notre ami Marc est amateur depuis le 21 décembre 1981, après un an de labeurs en CW, mais peu de temps en règlements et électronique.

Son rôle au sein du Club consiste à être plus précisément recherchiste, au niveau de

la refonte des règlements du CRAQ, avec Yvan VE2 FHY et Bertrand VE2 GNY. Cependant, ce poste sera appelé à changer sous la forme de directeur adjoint. Cela sera une tâche flottante parmi la direction qui l'informeront de ses besoins. De plus il aura une certaine responsabilité sur le répertoire des membres du Club (bottin).

Ses hobbies sont, en hiver, le ski de fond, le patin, les activités du Carnaval permises par la radio amateur.

Été, attention...! Marc pratique la voile à un niveau très élevé. En effet, il fait de la voile de croisière, des régates, (sous voile) du ski nautique, de la randonnée en cruiser. Marc est également actif au sein du comité de courses des C.P.S. et de plus, il a déjà été chargé des cours, comme officier d'instruction dans cet organisme.

Comme formation professionnelle, Marc a obtenu un D.E.C. en technique administrative, option finances, au CEGEP Lévis-Lauzon. Marc officie également dans un comité du Parc Nautique Lévis.

Marc est un fanatique de la moto, un sport qu'il pratique habilement et de façon sécurisante. (Mes ailes d'auto lui disent merci) Hi!

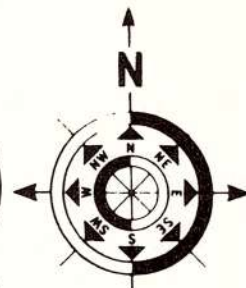
Je suis certain que Marc est une personne extrêmement plaisante à connaître parmi la communauté radio amateur québécoise. Ce qui le caractérise davantage ce sont sa grande sagesse et sa grande politesse.

Merci beaucoup Marc pour ta collaboration et je te souhaite de ne pas être allergique à l'eau. HI!

Michel Beaumont VE2 GLY

QSO2

avec l'exécutif



Nous allons nous entretenir, maintenant, avec Yves Constantin VE2 GWY, directeur au CRAQ.

Yves est amateur depuis le 21 octobre 1983, (bientôt un an $\frac{1}{2}$) après avoir suivi le cours offert par le Club. Sa tâche comme directeur, consiste à voir à la bonne marche du réseau VE2 CQ; il doit également faire le recrutement des opérateurs de ce réseau et s'assurer d'avoir des remplaçants à l'occasion, afin de maintenir la permanence du réseau tous les jours.

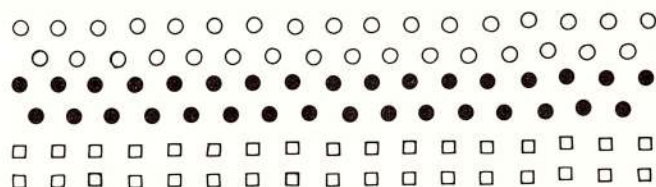
Yves voit également à l'émission des certificats de présences de ce réseau. En effet, sur réception des feuilles de présences Yves verra à émettre un certificat de 50, 100, 250 et 500 présences, selon le cas. Ces certificats sont remplis à l'aide de lettraset pour une meilleure présentation.

Yves a aussi la responsabilité du marché aux puces hebdomadaire. Il doit tenir à jour un répertoire des "puces" c'est-à-dire, qu'il doit annoncer à ce réseau, tenu tous les mercredis soir, les différents articles mis en vente par les amateurs. Il nous récite toute une litanie d'annonces que les amateurs lui fournissent. Ceci représente une lourde tâche mais constitue un immense service envers la communauté radio amateur.

Yves encourage les amateurs à opérer le réseau VE2 CQ car ce n'est pas difficile et c'est une belle expérience enrichissante.

Comme autre passe-temps, Yves aime lire sur divers sujets afin de mieux converser avec ses amis. Il pratique en plus, la bicyclette et la natation.

Yves possède un D.E.C. en technique administrative, option finances. Il travaille au Gouvernement du Québec comme agent véri-



ficateur au bureau du contrôleur des finances où l'on vérifie les Etats Financiers du gouvernement.

Ses rêves seraient d'avoir un emploi permanent au gouvernement et dans le domaine de la radio-amateur, il aimerait avoir une station HF complète.

Voilà! J'espère que cette brève entrevue vous aura fait connaître Yves davantage. Je lui dis merci pour sa collaboration tout en lui souhaitant la réalisation de ses rêves dans un prochain avenir.

Michel Beaumont VE2 GLY

PRATIQUES CW

Tous les mardis et mercredis à 20h00, syntonisez VE2 DB (146,880Mhz) pour les pratiques de CW dispensées par Pierre VE2 GNV.

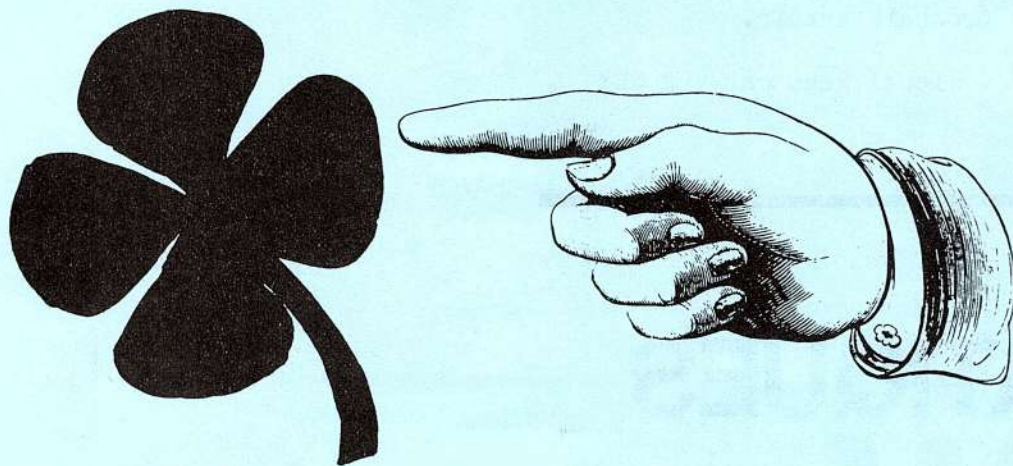
On débute à la vitesse de 25 mots/mtes ensuite 15 et on termine à 10 mots/mtes.

Bonnes pratiques!

Une initiative de
Pierre Brassard VE2 GNV

Ne jouez pas avec la chance

Communications 3J est là!



dépositaire:
ICOM,
YAESU,
DRAKE,
CDE,
HY-GAIN,
CUSHCRAFT...

COMMUNICATIONS 3J enr.
1438 St-Victor
Ancienne-Lorette (Qc)
G2E 3J9
Tél: (418) 871-3934

Jean-Charles VE2 On
Robert VE2 DUT